

du côté des Français, il n'y eut que trois morts et deux blessés.

BRÉBANT (Pierre DE), dit *Cigaois*, amiral de France et homme de guerre, mort vers 1430. Il servit sous le roi Jean, dans les guerres contre les Anglais, fut l'un des sept chevaliers qui soutinrent l'honneur du pays contre un égal nombre de chevaliers anglais, dans un combat à outrance, près de Bordeaux, en 1402. Il remplaça Regnault de Trie dans la charge d'amiral, se distingua par diverses actions d'éclat, et attaqua le premier l'armée anglaise à la funeste bataille d'Azincourt.

BRÉBEUF (Jean DE), missionnaire français, né à Bayeux en 1593, mort en 1649. Il entra dans l'ordre des Jésuites et fut un des premiers missionnaires envoyés au Canada (1625). Arrivé à Québec avec Champlain, Brébeuf passa chez les Hurons, apprit leur langue, et tomba en 1649 entre les mains des Iroquois, qui le brûlèrent à petit feu. Le P. Brébeuf avait traduit le catéchisme dans la langue des Hurons. Champlain a publié ce spécimen du langage des Indiens du Canada, à la suite de ses *Voyages de la Nouvelle-France* (Paris, 1658).

BRÉBEUF (Guillaume DE), poète, né en 1618, à Thorigny (Normandie), mort près de Caen en 1661, était neveu du précédent. Issu d'une famille fort ancienne et qui est, dit-on, la tige des Arundel d'Angleterre, il reçut une éducation extrêmement distinguée, débuta dans la littérature par une parodie burlesque du VII^e livre de l'*Énéide* (1650), et donna, peu de temps après, sa traduction en vers de la *Pharsale* de Lucain, accueillie avec un enthousiasme qui était loin de faire pressentir l'oubli où elle est tombée. Sans s'approprier les qualités du poète latin, le versificateur français en avait encore exagéré les défauts, l'enflure, les hyperboles, les antithèses, la recherche du grandiose, les descriptions pompeuses, en un mot cette boursoufflure de pensées et cette emphase d'expressions que l'imitation espagnole avait mises à la mode. Le cardinal de Mazarin fut ébloui comme le public et fit à l'auteur de magnifiques promesses, que, suivant sa coutume, il se hâta de ne pas réaliser. La vogue de Brébeuf se maintint jusqu'à Boileau, qui fit de lui, dans son *Art poétique*, le type de l'enflure et de l'exagération. Il faut reconnaître que, si Brébeuf fut dépourvu du sens littéraire et s'il partageait le faux goût de son époque, il était poète cependant en une certaine mesure; le grand critique, en l'immolant, reconnaissait que

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.

Tout le monde connaît ces quatre vers de la *Pharsale* :

C'est de là que nous vient cet art ingénieux,
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et, par des traits divers de figures tracées,
Donner de la couleur et du corps aux pensées.

Si l'on en croit Bruzen de la Martinière, Corneille les avait en si grande estime qu'il disait : « Je donnerais volontiers deux de mes meilleures tragédies pour les avoir faits. » Cette admiration est peut-être exagérée; mais on trouve chez Brébeuf un grand nombre de vers énergiques et colorés, des traits hardis, des images brillantes et des descriptions qui n'auraient besoin que d'être châtiées pour être acceptées des gens de goût. On a encore de lui des *Poésies diverses* (1658); des *Eloges poétiques* fastidieux, et des ouvrages de dévotion. Il convertit des protestants et il a composé contre les femmes fardées un grand nombre d'épigrammes dont voici certainement la meilleure :

Quel âge a cette Iris dont on fait tant de bruit?
Me demandait Cliton naguère.
Il faut, dis-je, vous satisfaire :
Elle a vingt ans le jour et cinquante ans la nuit.

BREBIAGE s. m. (bre-bi-a-je — rad. *brebis*). Anc. légis. Droit féodal qu'on percevait autrui sur les brebis.

— Troupeau de brebis, dans quelques provinces : *Elle ne vivait pas d'autre chose que d'un petit lot de BREBIAGE.* (G. Sand.)

BREBAILLE s. f. (bre-bi-a-ille, il mil. — rad. *brebis*). Les brebis, les troupeaux ou un troupeau de brebis. « Vieux mot.

BREBIETTE s. f. (bre-bi-è-te — dim. de *brebis*). Petite brebis. « Vieux mot.

BRÉBIETTE (Pierre), peintre et graveur français, né à Mantes-sur-Seine vers 1598, ou, selon quelques auteurs, en 1609, mort vers le milieu du XVII^e siècle. Il voyagea en Italie et séjourna assez longtemps à Venise, où il fit une étude particulière des œuvres de Paul Véronèse. « Il avait, dit Mariette, un génie des plus abondants, il ne lui manquait que d'être plus réglé et plus correct dans son dessin. Par suite d'inclination de tempérament, il se plaisait à représenter des sujets de *Bacchanales*, et c'est à quoi il réussissait le mieux. » Il est beaucoup plus connu comme graveur que comme peintre. Il a gravé à l'eau-forte : la *Vierge*, l'*Enfant Jésus* et saint Jean, d'après Raphaël; la *Vierge adorant l'Enfant Jésus*, d'après Andrea del Sarto; le *Prophète Jonas*, d'après Michel-Ange; l'*Adoration des bergers* et l'*Assemblée des saints dans le ciel*, d'après Palma le jeune; *Moïse enfant présenté à la fille de Pharaon*, le *Repos en Egypte*, la *Mise en croix*, la *Vierge entourée de saints*, le *Martyre de saint Georges*, *Saint Barnabé guérissant*

les malades, etc., d'après Paul Véronèse; *Jupiter*, *Saturne*, *Vulcan*, *Mercury*, *Neptune*, *Pluton*, *Apollon* et *Bacchus*, d'après Polidoro Caldara; *Jupiter*, *Pluton* et *Neptune offrant leurs richesses à la Fortune*, d'après Claude Vignon, etc. Parmi les estampes exécutées par Brébiette d'après ses propres dessins, on remarque diverses *Bacchanales*, l'*Alliance de Bacchus et de Cérès*, l'*Enlèvement de Déjanire*, le *Jugement de Paris*, le *Triomphe de Galatée*, des *Divinités marines*, des *Centaures*, des *Satyres*, des allégories, des caricatures, des sujets religieux, les *Vertus* (6 pièces), les *Péchés capitaux* (7 pièces), les *Évangélistes* (4 pièces), les *Docteurs de l'Eglise* (4 pièces), etc.

BREBIS s. f. (bre-bi. — Ce mot dérive immédiatement de la basse latinité *berbix*, qui a donné naissance aux dérivés collatéraux *berbice* en italien, *berbece* en valaque, *berbits* en provençal, etc. La première conclusion que nous ayons à tirer de la comparaison du terme français avec ses congénères c'est qu'il s'écarte plus qu'au radical *berbix*, par l'interversion du b et de l'r, *berbis* pour *berbis*; c'est là une habitude toute française : c'est ainsi que nous disons *fromage* au lieu de *formage*. Le picard a conservé fidèlement ces deux formes primitives; il dit *formage*, et *berbis*. Le bas latin *berbix* est extrêmement ancien, et se rencontre dans les plus vieux textes; il se rattache presque au latin classique par l'intermédiaire de la forme *berbez*, qu'on rencontre dans Pétrone. La véritable forme latine est *vervez*, dont le sens littéral est celui de mouton. Il est probable que la substitution des deux b aux deux v est le résultat d'une prononciation provinciale. Cherchons maintenant l'origine du mot *vervez* lui-même. M. Pictet suppose que le latin *vervez* peut s'expliquer par un composé sanscrit hypothétique *var-vepa*, qui aurait la signification de *vêtu de laine*; il le rapproche ingénieusement du mot sanscrit très-usité *var-kara*, mouton, qui voudrait dire, toujours suivant la même théorie, *qui fait ou qui produit la laine*. M. Delâtre, lui, rapproche au contraire *vervez* du sanscrit *vrishna*, bélière, par l'intermédiaire du mot latin *verva*, terme épigraphique qui signifie tête de bélière sculptée en pierre. Nous ferons à cette étymologie, du reste séduisante, une objection : c'est que le mot sanscrit *vrishna* désigne le bélière précisément par ses fonctions de fécondateur, fonctions qui le distinguent du mouton; *vrishna* vient, en effet, de la racine *vrish*, arroser. Quoi qu'il en soit, M. Delâtre fait remarquer que le mot *verva*, qu'on ne trouve que sur les inscriptions latines, s'est maintenu dans la langue française, où il a revêtu un sens figuré, *verve*, fantaisie, inspiration poétique. Ce mot vient, dit-il, de *verva*, bélière, comme *caprice*, de *capra*, chèvre. A ce sujet, M. Delâtre se livre à quelques curieux rapprochements qu'on ne lira pas sans intérêt. Les Grecs emploient dans le même sens le mot *oistros*, qui signifie proprement mouche, taon, puis, par métaphore, délire, enthousiasme, *verve*. Les Italiens ont une expression analogue et non moins pittoresque : c'est *grillo*, grillon, du latin *gryllus*, dont ils se servent dans le sens de lubie, boutade; en allemand, on dit également *grille*. Chez les Anglais, c'est la mite ou le ver du fromage, *maggot*, qui répond au *grillo* des Italiens; ils disent : *What maggot bites you?* « Quelle fantaisie vous prend ? ou, plus exactement : « Quelle mouche vous pique ? » Mamm. Individu femelle d'un genre d'animaux ruminants, qui vit généralement à l'état domestique, et que l'on élève pour la laine et le lait qu'il produit, et pour sa chair qui sert à l'alimentation : *Un troupeau de brebis. Tondre une brebis. Il offrait tous les jours le sacrifice d'une brebis blanche et sans tache à Apollon.* (Fén.) LA BREBIS des pays chauds, la BREBIS des pays froids, la BREBIS sauvage, n'ont point de laine, mais du poil. (Buff.) Pour rétablir la BREBIS après qu'elle a mis bas, on la nourrit de bon foin et d'orge moulue. (Buff.)

La brebis des hivers redoute la saison.

... Ce matin, une brebis frappée

S'est de la main du prêtre et du temple échappée.

Heureux qui vit en paix du lait de ses brebis,

Et qui de leur toison voit filer ses habits.

Un troupeau de brebis à la blanche toison

Bondit sur la colline et tond le vert gazon.

De timides brebis et leurs jeunes agneaux

Se plaignaient, en bêlant, de quitter leurs prairies.

— Fig. Femme d'une grande douceur;

jeune fille innocente, petit enfant : *Vous avez fait une brebis de cette tigresse.* (Le Sage.)

Elle tremblait de laisser cette brebis, blanche

comme elle, seule au milieu d'un monde égoïste,

qui voulait lui arracher sa toison. (Balz.)

Dans ces prés fleuris

Qu'arrose la Seine,

Cherchez qui vous mène,

Mes chères brebis.

Mme DESHOULIÈRES.

— Dans le langage de l'Ecriture, Fidèle, serviteur de Dieu sous la conduite de son pasteur : *Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis.* (Évangile.) *Pouvez-vous croire que j'abandonne mes chères brebis?* (Boss.) *Vous êtes les brebis favorites à qui le souverain pasteur a réservé ses plus fertiles pâturages.*

(Fén.) *Consolez-vous, mes chères brebis, Dieu vous pardonnera à cause de la simplicité de votre cœur.* (Chateaub.)

Je ne vois en lui
Qu'une impure brebis d'Israël séparée.

C. DELAVIGNE.

« En ce sens, S'emploie souvent par opposition à *bouc*, qui sert à désigner les réprouvés : *Au jugement dernier, Dieu séparera les boucs d'avec les brebis.*

— *Brebis galeuse*, Personne dont le commerce est dangereux ou repoussant : *Le pasteur qui m'a envoyé paître me traite de brebis galeuse.* (Bussy-Rab.) « *Brebis du bon Dieu*, Personne douce et inoffensive, qui souffre le mal qu'on lui fait sans se défendre et sans se plaindre : *C'était une véritable brebis de Dieu.* (E. Souvestre.) *Comme une pauvre brebis du bon Dieu, elle souffre tout sans se plaindre.* (Balz.) « *Repas de brebis*, Repas où l'on mange sans boire : *Notre souper ne fut pas un repas de brebis, puisque nous bûmes d'excellent vin.* (Le Sage.)

— Prov. *Brebis qui bêle perd sa goulée*, Quand on cause beaucoup à table, on n'a pas le temps de manger, et aussi, En parlant beaucoup, on perd l'occasion d'agir. « *A brebis tondue, Dieu mesure le vent*, Dieu proportionne à notre faiblesse les maux qu'il nous envoie. « *Faites-vous brebis, le loup vous mangera*, ou, plus ordinairement, *Qui se fait brebis, le loup le mange*, Celui qui a trop de bonté, de douceur, encourage les méchants à lui nuire. On dit dans le même sens : *Faites-vous miel, et les mouches vous mangeront.* « *Brebis complètes, le loup les mange*, Les précautions ne garantissent pas toujours des accidents prévus; l'excès de précaution est dangereux. Virgile dans sa VII^e églogue, a exprimé une pensée analogue en termes à peu près identiques; il dit :

Hic tantum Boreae curamus frigora, quantum

Aul numerum lupus, aut torrentia flumina ripas.

(Nous nous soucions autant des froids de l'hiver que le loup du nombre (des brebis), ou le torrent de ses rives.)

Encycl. Econ. rur. Ce qui intéresse avant tout dans la *brebis*, c'est la reproduction de l'espèce. Son rôle, sous ce rapport, n'est pas moins important que celui du bœuf. Il est donc nécessaire de connaître les soins dont elle a besoin, soit à l'époque de la lutte, soit pendant la gestation et l'allaitement. Avant tout, il faut avoir soin de choisir des *brebis* parfaitement saines, bien conformées, vigoureuses et en bon état. Afin d'éviter l'épuisement qui pourrait résulter de la gestation et de l'allaitement, on ne livrera jamais au bœuf les *brebis* âgées de moins de quinze à dix-huit mois; en général même, il est convenable d'attendre jusqu'à deux ans ou trente mois. Les *brebis* qui ont déjà porté entrent en chaleur après le sevrage, si on cesse de les traire. L'état de rut dure environ de douze à trente-six heures; il revient après une période de quinze à dix-huit jours, quand la fécondation n'a pas eu lieu; mais cette fois il dure beaucoup moins longtemps. Les chaleurs sont provoquées par la présence du bœuf, par les excitations qu'il cause et par le régime auquel les troupeaux sont soumis. Les éleveurs tirent parti de ces diverses circonstances pour obtenir que toutes les *brebis* entrent en rut à la même époque et en temps convenable. Voici, d'après M. A. Sanson, les procédés dont on se sert dans les bergeries les plus importantes et les mieux tenues pour atteindre ce résultat. On tient d'abord les bœufs séparés du troupeau des femelles. Une quinzaine de jours environ avant l'époque de la lutte, celles-ci sont soumises à une alimentation tonique et excitante. On les conduit dans les meilleurs pâturages, sur les étables, où elles trouvent des épis, et on leur distribue des provendes de grains concassés ou moulus, auxquelles il est bon d'ajouter un peu de sel. Sous l'influence de ce régime, on observe bientôt que le rut apparaît chez la plupart. S'il tardait à venir chez un grand nombre, il serait à coup sûr provoqué par la présence d'un bœuf ardent, mais sans valeur, auquel on met sous le ventre une sorte de tablier qui s'oppose à la copulation. Comme on a pu le voir à l'article *Bœuf*, la lutte s'effectue suivant deux procédés. Le plus ancien et le plus répandu, celui dans lequel les bœufs restent mêlés avec les *brebis*, porte le nom de *lutte en liberté*. Il doit être abandonné pour un élevage bien entendu. Les errements d'une saine zootechnie comportent une intervention plus directe de l'intelligence de l'homme dans cette importante partie de la gestion des troupeaux. Aucun des moyens qui, à diverses époques, ont été préconisés pour que toutes les *brebis* en chaleur soient fécondées en temps convenable et pour que l'on puisse savoir par quel mâle elles l'ont été, ne peut valoir une direction effective des saillies, comme l'est celle qui résulte de ce qu'on appelle assez improprement la *lutte en main* (V. LUTTE). En suivant cette dernière pratique, on fatigue moins le bœuf, on abrège l'opération, et l'on est en mesure d'obtenir de plus beaux produits.

On a vu qu'il est possible d'obtenir que toutes les *brebis* d'un même troupeau entrent en rut à une époque déterminée; le choix de cette époque dépend nécessairement de la saison qui, dans les conditions où l'on se trouve, convient le mieux pour l'agnelage. Or, dans l'état actuel de l'économie du bœuf, trois saisons peuvent être adoptées pour l'a-

gnelage. Le printemps est en général celle que l'on choisit de préférence. La lutte a lieu vers la Saint-Michel, et, comme la *brebis* porte en moyenne 152 jours, il en résulte que les naissances arrivent à la fin de mars ou au commencement d'avril. L'agnelage vulgaire de printemps est considéré aujourd'hui par le plus grand nombre des éleveurs comme le moins favorable aux troupeaux, et on lui préfère généralement l'agnelage d'hiver. Avec celui-ci, la lutte doit s'effectuer entre la fin de juillet et le commencement de septembre, de telle sorte que les naissances aient lieu dans le courant de janvier. Cette pratique nécessite plus de soins, il est vrai, mais aussi elle présente sur la précédente de nombreux avantages, parmi lesquels nous signalerons seulement les deux suivants : en premier lieu, les naissances se produisent à une époque où la surveillance est plus facile, puisque les travaux de la ferme sont alors moins considérables et que les *brebis* restent à la bergerie; d'un autre côté, on peut ainsi obtenir des agneaux qui atteignent plus tôt leur développement, et qui sont déjà grands quand vient le moment de les conduire au pâturage. L'agnelage d'hiver et celui de printemps sont déjà pratiqués depuis longues années; mais il n'en est pas de même de l'agnelage d'été, le seul dont il nous reste à parler. Ce dernier, encore peu usité il y a quelques années, commence à se propager avec rapidité; on le dit surtout favorable à la production de la laine. M. Aug. de Weckerlin va nous apprendre comment il se pratique : « Des expériences faites sur une grande échelle et longtemps continuées ont établi, dit l'éminent éleveur, que le meilleur moyen pour arriver facilement à l'agnelage d'été est le suivant. Ce n'est que vers le milieu de février que la chaleur des *brebis* diminue dans de grandes proportions. On peut donc sans inconvénient reculer la monte jusqu'au mois de janvier. De cette façon, le moment du lavage et de la tonte arrive pendant la gestation; et, si avancée qu'elle soit, il y a beaucoup moins d'accidents à redouter alors que lorsque les *brebis* allaitent. On commence par admettre à la monte d'hiver les bêtes les plus fortes de l'âge de deux ans, qui, d'après la méthode en usage, ne seraient saillies qu'à deux ans et demi, et ensuite les *brebis* qui n'ont pas été fécondées à la dernière monte. Le rut se trouve très-activé en tenant les *brebis* dans des bergeries chaudes, et en leur distribuant une bonne nourriture, composée principalement de pommes de terre, de grains, d'un peu plus de sel que d'habitude, etc. Au surplus, s'il arrivait qu'il y eût un plus grand nombre de *brebis* non fécondées, on trouverait une compensation par ce fait qu'il y a moins d'agneaux qui succombent dans l'agnelage d'été. Ces deux espèces de *brebis*, les primipares et celles qui sont restées vides, entrent plus fort en chaleur vers la même époque de l'année suivante, de sorte qu'en continuant de distribuer successivement aux bœufs de jeunes *brebis* et des *brebis* vides, l'agnelage d'été est bientôt répandu dans tout le troupeau; car il faut à peine cinq ans d'usage de cette méthode pour qu'il n'y reste plus de *brebis* adultes de la période d'agnelage précédemment usitée. »

Lorsque la fécondation a eu lieu, les *brebis* exigent des soins tout particuliers. Autant que possible, on les réunit dans un endroit de la bergerie spécialement réservé pour elles. Leur alimentation ne doit être ni trop forte ni insuffisante, mais seulement assez substantielle pour les tenir constamment en état. Il est surtout essentiel qu'elles soient traitées avec la plus grande douceur, qu'on ne leur fasse point faire de trop longues marches ni des courses précipitées, enfin qu'on les empêche de se presser et de se heurter à la porte des bergeries. L'agnèlement se fait presque toujours de lui-même et sans aucune difficulté. Les portées, quoique n'étant d'ordinaire que d'un seul agneau, se composent parfois, lorsque les *brebis* sont bien nourries, de deux et même de trois petits. Après l'agnèlement, on n'a le plus souvent d'autre soin à prendre que de s'assurer si la mère accepte bien son agneau, c'est-à-dire si elle le laisse têter convenablement, et si elle donne suffisamment de lait. Lorsque la mère refuse d'accepter son agneau, il faut sur-le-champ les enfermer l'un et l'autre dans un endroit obscur; cet expédient suffit pour triompher de sa résistance, à moins qu'il n'y ait au pis des obstacles externes. Les *brebis* de la race mérinos, habituées en France au régime de la bergerie et à une vie tout artificielle, sont celles qui témoignent le moins d'affection pour leurs agneaux. L'allaitement se fait pour ainsi dire en commun. Chez les espèces qui se rapprochent davantage de l'état de nature, le sentiment maternel est beaucoup plus développé, et l'on a beaucoup de peine à faire adopter à une *brebis* un agneau étranger. Ainsi les *brebis* d'Ecosse, qui vivent presque à l'état sauvage sur les bruyères des Highlands, montrent pour leurs petits un attachement qui ne le cède en rien à celui des bêtes fauves pour leurs faons. L'une d'elles, qui appartenait à la race dite *blackfaced*, ayant perdu son agneau par suite de la rigueur de l'hiver, refusa pendant quinze jours de quitter le cadavre, quoiqu'il tombât en décomposition; pendant plus d'une semaine après qu'on l'en eut séparée, elle ne manqua jamais de venir le retrouver plusieurs fois par jour, en poussant des bœlements lamentables.